

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, d'un appontement pour bateau de plaisance dépendant du domaine public qui lui a été concédé, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.



Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

Utilisation actuelle des lieux :

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux sont occupés dans le cadre d'un titre d'occupation délivré par CNR expirant à la date du 31/12/2025.

Disponibilité des lieux :

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est estimée au 31/12/2025

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le 17 Avril 2024 à minuit est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence 27123 :

- j.reig@cnr.tm.fr

COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

- OU *Direction Territoriale Rhône Méditerranée - Département domanial – Direction Territoriale Rhône-Méditerranée. 25 bis chemin des Rocailles BP 194. 30 401 Villeneuve-lès-Avignon. +33 (0)4 90 15 98 00.*

Le dépôt d'une candidature au présent appel à manifestation d'intérêt vaut acceptation pure et simple des stipulations de celui-ci.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.

CNR pourra stopper définitivement, et à tout moment, la procédure du présent appel à manifestation d'intérêt pour quelque motif que ce soit, ceci sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque rémunération ou indemnisation.